

Presentation :

Niort Agglo porte l'ambition de répondre aux grandes transitions économiques et écologiques en dessinant une nouvelle façon de voir l'action publique. Elle participe à la co-construction de politiques publiques ambitieuses, qui visent à porter un développement territorial écologiquement, économiquement et socialement soutenable. Elle s'engage sur des projets de haute qualité environnementale et humaine.

Particulièrement soucieuse de la qualité de vie de ses agents et de leurs conditions de travail, notre collectivité s'attache au respect des valeurs de lutte contre la discrimination, de l'égalité femme-homme et contribue activement à la formation professionnelle de chaque agent.

En rejoignant Niort Agglo, on place votre expérience au coeur de ces actions !

Niort, proche du littoral, est une ville dynamique, culturelle et économique où il fait bon vivre.

La Direction anime, gère, et entretient les équipements sportifs d'agglomération. Elle participe à leur aménagement ou leur réhabilitation :

- 6 piscines, dont 2 estivales
- 2 bases nautiques
- Un complexe sportif (Venise Verte) comportant le stade René Gaillard, un stade d'athlétisme, une patinoire et un gymnase.

Elle s'attache à faciliter l'accès aux équipements pour tous les publics, proposer des prestations attractives et innovantes, et à organiser l'accueil des scolaires, ainsi que consolider les partenariats avec les clubs.

Dans ce cadre, elle recherche deux Maîtres-Nageurs Sauveteurs (h/f)

Missions :

- Accueillir tous les publics
- Surveiller, participer et veiller à la sécurité des usagers en lien avec le POSS
- Encadrer et animer des activités (enseignements aux scolaires et particuliers)
- Organiser et mettre en oeuvre des projets (animations, événementiels, manifestations,...)
- Entretenir ponctuellement l'équipement

Contraintes et difficultés particulières du poste :

- Horaires (roulement incluant les soirées, week-end et jours fériés)
- Travail en milieu humide et agressif (présence de chlore)
- Environnement bruyant et stressant
- Obligation de recyclage tous les 5 ans pour le CAEPMNS et tous les ans pour les PSE
- Mobilité ponctuelle sur les équipements sportifs

Autonomie et responsabilité du poste :

- Autonomie réelle et importante (prise d'initiative et réactivité)
- Garant de la sécurité des usagers
- Appliquer des décisions, contrôler et échanger

Profil :

- Etre titulaire du BEESAN ou BPJEPSAAN ou d'un diplôme conférant le titre de M.N.S. et à jour de vos révisions PSE et CAEPMNS
- Votre expérience dans un poste similaire serait appréciée
- Vous êtes rigoureux(se), dynamique, motivé(e), disponible et réactif(ve)
- Vous mettez en pratique vos compétences pédagogiques et didactiques
- Vous disposez de qualités relationnelles, d'un sens de l'initiative et d'une aptitude au travail en équipe

Conditions statutaires :

PEUVENT POSTULER :

- Les agents titulaires relevant du cadre d'emploi des Éducateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (E.T.A.P.S.), des Educateurs Territoriaux des Activités Physiques Principal de 2ème classe et 1ère classe.
- Les lauréats du concours
- A défaut, les agents contractuels titulaires du BEESAN ou BPJEPS AAN, ou d'un diplôme conférant le titre de M.N.S.

Nous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises ; définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle (article L352-4)

Remuneration :

Rémunération statutaire – Régime indemnitaire – Primes de vacances – Prestations sociales (Contrat groupe : prévoyance maintien de salaire et complémentaire santé, Comité d'Activités Sociales et Culturelles).

Vous occuperez un poste à temps plein (38h), des horaires variables, tous en bénéficiant de 25 jours de congés et 18 RTT.

Renseignements :

Auprès de Monsieur Jean SANDU Directeur des Sports, 0517388139 ou par mail à : jean.sandu@agglo-niort.fr

Adresser votre lettre de motivation, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, de la copie de vos diplômes et du dernier arrêté de situation administrative pour les titulaires (à fournir obligatoirement avec le dossier), avant le **23/11/2024** en mentionnant la référence **2024 B 15** sous couvert de votre responsable hiérarchique direct pour les agents de la CAN, à

Monsieur le Président
Par mail, à candidature.rh@agglo-niort.fr
ou
Par courrier, à la Communauté d'Agglomération du Niortais
Service des Ressources Humaines
140 rue des Equarts
CS 28770 - 79027 NIORT

A Niort, le 23/10/2024.

Pour Monsieur le Président,
Jérôme Baloge,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint

M. Maël SIMON